



Comité social d'administration de réseau Terre

Paris, le 4 JUIN 2024

DECLARATION LIMINAIRE UNSA DEFENSE

Monsieur le Président, mesdames, messieurs,

Contexte actuel

Par la nécessité de répondre au contexte international, l'armée de terre (AdT) continue sa mutation d'une "armée de terre au contact" à une "armée de terre de combat". Chaque mot a son importance, " de combat" n'est pas "au combat" et pour les élus UNSA/Défense la posture dissuasive de l'AdT doit perdurer et se doter de moyens encore plus conséquents. Impliquer pleinement le personnel civil (PC) dans cette mutation ne pourra, aussi, que mieux renforcer cette dissuasion.

Le personnel civil n'est pas un personnel de seconde zone

Les agents publics subissent au quotidien le harcèlement du « fonctionnaire bashing » dans la presse, dans les médias et même de la part de nos responsables politiques : « Le fonctionnaire ne fait rien, ne sert à rien, coûte cher, est trop payé, a une retraite avant tout le monde... ». Les agents de notre ministère, de l'AdT ne sont pas épargnés et il est urgent que ces attaques cessent. Les agents publics représentent l'Etat et servent la France et les français, l'image du civil de la défense, tout comme l'image du militaire, doit être redorée. Il faut donner envie d'être civil dans l'AdT.

L'AdT a donc le devoir de s'adapter face au contexte international, face à l'évolution des techniques et des matériels mais aussi face aux attentes sociales et de reconnaissance de tous ses personnels.

Avec une LPM qui a l'ambition de redonner une cohérence à l'AdT et ses moyens, le PC doit y trouver sa place, toute sa place et ne pas sentir ce sentiment d'exclusion de plus en plus palpable.





Au niveau des emplois, ce qu'on pouvait demander à un personnel de l'AdT il y a 15 ans, a fortement évolué pour s'orienter vers des qualifications plus pointues, vers des qualifications d'expertise et vers de nouveaux métiers, rares pour certains.

Par exemple : l'agent technique du ministère de la défense (ATMD) qui œuvre au maintien en condition opérationnelle dans l'Armée de Terre (MCOT et Aéro) est devenu un véritable technicien et il serait normal pour l'UNSA Défense, au vu des qualifications de certains, qu'un ATMD ait accès au grade de technicien supérieur d'études et de fabrication (TSEF) tout en restant à poste et continue son évolution de carrière sur ce poste. Idem pour les TSEF en ingénieur civil de la défense (ICD). Il en est de même pour les ouvriers de l'Etat (OE), qui par l'évolution des techniques, des métiers et sans évolution des nomenclatures ouvrières se retrouvent en distorsion d'emploi compliquant le recrutement et le parcours de carrière. N'oublions pas tous nos fonctionnaires administratifs, investis dans leur emploi principal et surchargés par les tâches annexes, qui ne ménagent pas leur temps de travail et pour lesquels le niveau d'expertise est bien supérieur à leur catégorie actuelle. Ce constat de faits est souvent confirmé lors de la militarisation du poste, qui se fait à un niveau supérieur.

Les besoins de l'AdT évoluent avec un impératif de formation qui devient perpétuel. L'investissement de chaque agent pour répondre aux nouveaux besoins doit être considéré et valorisé en redéfinissant la catégorie de certains emplois pour les fonctionnaires et en révisant les professions ouvrières pour les ouvriers, tout du moins les domaines techniques et l'UNSA a fait des propositions à la DRHMD, et pour tous, pourquoi pas, un environnement de travail à réinventer ?

L'UNSA Défense reste disponible à toute discussion, groupe de travail sur l'évolution du personnel civil de l'AdT pour répondre aux nouveaux besoins et aux attentes sociales des agents.

Tout comme le personnel militaire, certains personnels civils de l'AdT travaillent dans des formations d'emploi isolées et fragmentées où l'offre économique, de service et de logement sont insuffisants, nous frôlons, dans certains endroits, des conditions de vie de « quasi insalubrité ». A ceci se rajoute un accroissement des frais contraints. Mon général, les élus UNSA demandent que soit mise en place une prime mensuelle de camp ou d'isolement, nous vous laissons définir l'appellation, pour tous les PC travaillant sur les sites isolés et/ou fragmentés (ex : St Christol, Mourmelon, Mailly etc...) afin d'améliorer leur qualité de vie comme cela a été fait pour nos amis militaires.

A l'heure où il faut "resserrer" les rangs, créer de la cohésion au sein des armées, nous ne comprenons pas le comportement de certains chefs d'organisme qui sont en guerre





contre le syndicalisme. Les organisations syndicales ont actuellement un rôle essentiel dans l'écoute des agents, dans la communication, l'information envers les agents et dans la défense de ces mêmes agents, pour faire plus court les OS pallient souvent les manquements de l'administration.

Local syndical UNSA Défense dans l'enceinte de la SIMMT

L'UNSA Défense tient à remercier tous les intervenants du MINARM qui se sont mobilisés pour que nos représentants UNSA Défense de la SIMMT aient un environnement de travail digne de ce nom. Ce cas n'est malheureusement pas isolé et les élus UNSA demandent à ce que tous les agents de l'armée de terre aient un environnement de travail salubre (espace suffisant, luminosité, chauffage, climatisation etc...).

Allocution du ministre des Armées

L'UNSA Défense ne peut que constater du manque de considération du ministre des Armées pour le personnel civil de la défense. Pas un mot ou presque pour les personnels civils lors de son allocution du 18 mars 2024, au Fort Neuf de Vincennes, le ministre des Armées a annoncé le plan « Fidélisation 360 ». Ce plan, qui se veut « aller plus loin et vite » pour faire « face à nos difficultés de fidélisation et d'attractivité », annonce déjà des mesures dites « concrètes ».

Ainsi, il a annoncé : « Dès cette année la mutation double sera automatique et de droit pour un civil de la défense qui suivra sa conjointe ou conjoint militaire muté et ce, même s'il n'y a pas de poste ouvert ».

Pouvez-vous nous donner les modalités d'application de cette mesure 2024 ?

Pour finir sur cette allocution, le Ministre a annoncé une mesure importante à savoir de prendre en compte dans le calcul de la pension des militaires une partie de leur régime indemnitaire à « coût zéro ». Et pour nous, les personnels civils ?

L'agenda social du CSA-R Terre et de sa FS ainsi que le dialogue social au sein de l'AdT

Nous vous remercions pour la tenue d'un agenda social au niveau DRH AT, preuve que le dialogue social constructif existe. Nous remercions les chefs de corps qui tiennent un dialogue social régulier dans leur organisme, ils se reconnaîtront, et nous remercions particulièrement les régiments de légion qui ont le sens de l'accueil, de l'écoute et du respect du personnel civil.





Par contre, nous déplorons la perte du dialogue social au niveau du COMMF, SIMMT, SIMTER, COMALAT.....

Des sujets existent et pourraient éviter des malentendus voire des conflits. Nous ne citerons que deux exemples :

- les mécaniciens navigants civils dans l'ALAT ; un dialogue social avec le COMALAT nous aurait, peut-être, aidé à comprendre le raisonnement ALAT,
- les tensions hiérarchiques à la 12 BSMAT des détachements de Gien et de Douai.

Enfin, dans le cadre du dialogue social, les élus UNSA Défense du CSA R Terre regrettent que le CEMAT n'ait pas encore pu s'entretenir avec les élus du CSA R Terre depuis les élections de décembre 2022 !!!!!!!!!!!!!!! Nous ne sommes qu'à mi-mandat après tout ...

Chantier ADP-PM au sein de l'AdT

Le sentiment d'exclusion est bien réel chez le PC. La ré-internalisation de l'ADP PM est faite pour répondre à plus de cohérence, plus de simplicité, plus d'économie pour finalement répondre à une meilleure satisfaction de l'administré militaire. Uniquement pour le personnel militaire ! Le personnel civil n'a donc pas le droit au même traitement ? Ce qui peut être fait pour plus de 113 000 militaires ne peut pas être fait pour un peu plus de 8 000 civils ? Pourquoi cette différence de traitement ? vous comprendrez mon général, par ce fait, le sentiment d'exclusion. Pouvez-vous nous faire un point de situation du chantier ADP PC ?

Organisation de l'AdT

Depuis plus de 15 ans, notre ministère restructure, transforme, supprime des postes, reclasse des agents sans daigner s'intéresser aux impacts individuels. Alors que des enquêtes de satisfaction fleurissent sur Intradef, pourquoi aucune enquête de satisfaction ou d'évaluation n'est faite auprès des agents impactés par des mesures de transformation ? Pourtant, comme toute enquête, ceci permettrait d'améliorer l'accompagnement.

L'évolution de la maintenance et de la fabrication industrielle de matériels de Défense

L'UNSA Défense dénonce depuis des années que des pans entiers de la maintenance et de la fabrication ont été laissés aux industriels de la défense (Français ou étrangers). Le ministère des Armées a perdu énormément de savoir-faire et a perdu de son autonomie.





L'histoire récente nous donne raison, que ce soit lors du COVID, des conflits en cours voire ceux potentiellement à venir. La Base Industrielle et Technologique de Défense est abimée et il faudra du temps pour réparer des années d'abandon.

Notre ministère n'est pas adapté aux besoins actuels pour répondre rapidement à l'explosion des demandes d'armement ni en capacité de recruter qualitativement et quantitativement du personnel par manque d'attractivité. De plus, notre industrie de défense est sous-dimensionnée mais essaie de rattraper son retard en embauchant massivement à des salaires attractifs en piochant massivement la main d'œuvre, l'expérience et l'expertise dans nos effectifs.

Mon général, pour l'UNSA Défense il est grand temps de trouver des solutions pérennes pour fidéliser, rendre attractif notre ministère pour retrouver une réelle autonomie de la maintenance industrielle étatique. Il en va de la souveraineté de la nation, ni plus ni moins.

Parc d'entraînement (PE)

L'UNSA Défense s'interroge sur les conséquences de la fin du parc d'entraînement en réorganisation avec quel impact pour le PC et à quelle(s) échéance(s) ? Des études de l'impact sur l'environnement et sur l'accidentologie routière ont-elles été menées ?

Conclusion

Notre déclaration liminaire ne fait que relayer les questions, les inquiétudes et le ressenti des personnels civils de l'armée de terre. Les tensions sont palpables, le mal être existe, le personnel civil de l'AdT n'est pas un personnel de seconde zone et les élus UNSA Défense demandent à ce que tous les personnels civils soient reconnus et considérés à leur juste valeur. Et ils en ont de la valeur et des valeurs.

Pour finir et sans relâche, l'UNSA Défense demande à notre ministère et tout naturellement à l'AdT que l'attractivité et la fidélisation des PC soient de véritables objectifs à très court terme et ne restent pas lettre morte.

Les élus UNSA défense leur rendront compte de vos réactions et de vos réponses.

Merci pour votre attention

